

Réf: Dossier N° 021853

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI-JEMMANUEL L'ETERNEL BATIT » en abrégé
« SCI-JEBATI »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE,lot 103, 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI-JEMMANUEL L'ETERNEL BATIT »

en abrégé « SCI-JEBATI »

Objet : - CONSTRUCTION
- LOTISSEMENT-AMENAGEMENT
- VENTE DE TERRAIN
- RENOVATION-ASSAINISSEMENT
- GESTION LOCATION IMMOBILIERE
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE,lot 103, 18

Dirigeant(s) : Mme BOUA AKISSI ANNE-MARIE EPOUSE AMANY

(COGÉRANT), M BOUA VINCENT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02718 du 16/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18967/GTCA/RC/2021 du 16/08/2021

